

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

**Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

Année 2020

Séance du 28 février 2020

N° 29

**Objet : Adhésion à l'association
« Association de soutien au
Forum des living labs en Santé
et Autonomie »**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille vingt et le vingt-huit du mois de février à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt du mois de février 2020, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard (jusqu'au rapport n° 3), BAUDOU MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNET Brigitte (du rapport n° 1 au rapport n°4 puis du rapport n° 12 au rapport final « motion »), BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CAZERES Benoit, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, ESMIOL Gérard, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 18), HERMITTE Francis, ISOARD Roger, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MEZZANO Gérard, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 3), PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève (jusqu'au rapport n° 45), REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, RONDEAU Daniel, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, URQUIZAR Danièle, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à MAYENC Christelle

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à FIAERT Claude
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
BLOT Michel a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
CASA Chantal a donné pouvoir à MARTIN Emmanuelle
BONNET Martine a donné pouvoir à PRIMITERRA Geneviève
BONZI Maryse a donné pouvoir à TRABUC Nicolas
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine
LE CORRE Thibaut a donné pouvoir à OGGERO BAKRI Céline
LEDEY Olivier a donné pouvoir à VIVOS Patrick
MALDONADO Jean Paul a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine
MAZAL Ambroise a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n°2)
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOU MAUREL Marie Anne
VILLARON Bruno a donné pouvoir à BLANC Michel

Etaient excusés :

AUBERT Serge	FLORES Sylvain
AUZET Éric	JULIEN Jacques
AUZET Guy	MUNOZ MALDONADO Julien
BALIQUE François	PAYAN Claude
BOURJAC Jean Marie	PELESTOR Michel
CHATARD Gilles	REBOUL Chidéric
DE VALCKENAERE Gilles	ROCHAT Jacques
EYMARD Max	TONELLI Corinne
FERAUD Maryline	

REÇU EN PREFECTURE

le 03/03/2020

Appel à manifestation d'intérêt

99_DE-104-200067437-20200228-29_26022020

Monsieur Philip NICOLOSI, rapporteur, expose ce qui suit :

Dans le cadre de sa stratégie développement économique « Pleine Santé », Provence Alpes Agglomération met en place un living lab en Santé et Autonomie au sein de la maison de santé pluridisciplinaire de Digne-les-Bains.

Cet espace dédié à l'innovation dans le domaine de la santé, sera le second de la Région SUD. Il a pour vocation de développer de nouveau produits et services au service des habitants dans les domaines de la santé et de la silver économie.

L'association « soutien au Forum des living Labs en santé et autonomie a pour objet de regrouper, d'animer et d'accompagner les membres qui développent des livings labs dans le secteur de la santé et de l'autonomie.

Cette association agit en conformité avec la charte du Forum des Living Labs en santé et Autonomie du 24 septembre 2013 qui définit notamment les principes fondateurs d'un Living Lab.

Afin de participer à une dynamique de coordination nationale des living labs et de bénéficier des services de l'association « soutien au Forum des living labs en Santé et Autonomie », il semble important d'adhérer à l'association « Soutien au Forum des livings labs en Santé et Autonomie » en 2020.

Le montant de la participation annuelle pour l'année 2020 est de 1000 €.

Cette adhésion permet de bénéficier des trois missions de l'association :

- Vieille et information : observatoire
- Un accompagnement méthodologique
- Des échanges avec les autres membres ;

Il vous est demandé :

- D'adhérer à l'association de soutien au Forum des livings labs en Santé et Autonomie pour l'année 2020
- De dire que les crédits correspondants à la participation seront inscrits au budget.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A la majorité pour 3 votes contre

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 03/03/2020

Appr. affec. agrafe f. logique.com
99_DE-004-200067437-20200226-29_28022020